

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No. : R-3888-2014, Phase 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (L.R.Q., c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4, dans ses activités de transport d'électricité,

Demanderesse

LISTE DES AUTORITÉS

1. *Manioli Investments Inc c. Les Investissements M.L.C. et al.*, 2008 QCCS 3637, j. Langlois.
2. *Mulroney c. Schreiber*, 2009 QCCA 116, jj. Brossard, Vézina, Côté.
3. *Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Action Réseau consommateur et Fédération des Associations Coopératives d'Économie Familiale (ARC-FACEF) et Hydro-Québec*, Décision **D-2001-283**, dossier R-3416-98, 7 décembre 2001.
4. *Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Action Réseau consommateur et Fédération des Associations Coopératives d'Économie Familiale (ARC-FACEF) et Hydro-Québec*, Décision **D-2002-67**, dossier R-3416-98, 27 mars 2002.
5. *Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec et Hydro-Québec et al.*, Décision **D-2012-164**, dossier R-3823-2012, 30 novembre 2012.
6. *Hydro-Québec et Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF de Québec) et al.*, Décision **D-2009-097**, dossier R-3669-2008 Phase 2, 22 juillet 2009.

Montréal, le 2 mars 2016

(s) Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA

S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Procureurs de **Hydro-Québec**

Me Éric Dunberry

Me Marie-Christine Hivon

Bureau 2500

1, Place Ville-Marie

Montréal (Québec) H3B 1R1

Tél. ED: (514) 847-4492

Tél. MCH : (514) 847-4805

Télec. : (514) 286-5474

eric.dunberry@nortonrosefulbright.com

marie-christine.hivon@nortonrosefulbright.com